

Département du Var

VILLE DE SAINT CYR SUR MER

Arrondissement de
TOULON

Canton de
SAINT-CYR-SUR-MER

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

N° 2021- 05 - 13

Séance du 25 mai 2021

Diffusée en direct sur la chaine youtube
de la Ville de Saint-Cyr-sur-Mer

Nombre de Conseillers 33

En exercice : 33
Présents : 28
Représenté : 5

L'an deux mille vingt et un, le vingt-cinq mai,
Le Conseil Municipal de la Commune de SAINT-CYR-SUR-MER
réuni, en raison du contexte sanitaire, à l'Espace Provence,
conformément à l'information préalable de Monsieur le Préfet du Var,
sur la convocation et sous la présidence de Monsieur le Maire.

OBJET :

Etaient présents : Monsieur Philippe BARTHELEMY, Maire
Adjoints : Mesdames GUIROU, SAMAT, VANPEE Messieurs
CORDEIL, FERRARA, HERBAUT, JOANNON, LUCIANO.

Conseillers Municipaux : Mesdames AIELLO Béatrice, BEAUDOIN
Anne-Laure, GENEVOIS Laura, GIACALONE Sabine, GROC Cynthia,
MONTLAUR Ambre, NEVIERE-MAESTRONI Mireille, ORSINI
Christine, ROCHE-SANNA Corinne, Messieurs BAIXE Bruno,
BERARD Alain, GUEGUEN Yannick, HOCQUET Dominique,
LEPACHELET Jacques, OLIVIER Dominique, PAMELLE Yohann,
PEYRARD Christian, ROCHE Jean-Paul, VALENTIN Jean-Michel.

MISSION D'ANIMATION
DU SITE NATURA 2000

LA POINTE FAUCONNIERE

DEMANDE DE SUBVENTION
AUPRES DE LA REGION

EN REPONSE
AU PROCHAIN APPEL
A PROJET

Etaient représentés :
Adjoint : Madame Chrystelle GOHARD (procuration à Monsieur Louis
FERRARA)
Conseillers Municipaux : Mesdames Laurene CATANI (procuration à
Madame Andrée SAMAT), Helen ETCHANCHU (procuration à
Monsieur Pascal CORDEIL), Astrid MANOUKIAN (procuration à
Madame Cynthia GROC), Monsieur Yvan MAUBE (procuration à
Monsieur Dominique HOCQUET).

<<<<>>>

Le Conseil Municipal nomme Monsieur Yannick GUEGUEN, Secrétaire
de séance.

Rapporteur : Monsieur Bruno CORDEIL

Accusé de réception en préfecture
083-21830125-20210525-DEL20210513-DE
Date de télétransmission : 27/05/2021
Date de réception préfecture : 27/05/2021

La Ville de Saint-Cyr-sur-Mer est la structure animatrice du site Natura 2000 de La Pointe Fauconnière par conventions d'animation successives, depuis le 20 octobre 2011.

Une nouvelle convention financière sera signée entre l'Etat, l'Europe et la Commune, pour cette mission d'animation sur la période du 1er juillet 2021 au 30 juin 2024.

Dans cette perspective, une demande de subvention doit être adressée à la Région, au plus tard le 4 juin 2021, afin d'obtenir le financement de cette opération, sous réserve d'une validation de la candidature de la Commune à la poursuite de l'animation.

Le montant de la subvention demandée s'élèvera alors à 81 923,75 € correspondant à 100% du coût prévisionnel de la mission d'animation pour cette nouvelle période de 3 ans (1^{er} juillet 2021 au 30 juin 2024).

DEPENSES PREVISIONNELLES INSCRITES DANS LA CONVENTION 2021-2024

COUT DE L'ANIMATION		TOTAUX HT
Frais de rémunération	Chargés de mission	59 928,75 €
	Saisonnier	21 090,00 €
Prestations de service	Exposition	905,00 €
TOTAUX		81 923,75 €

Montant total des dépenses éligibles	Etat : montant maximal de l'aide national attribuée (47 %)	Europe : montant maximal du FEADER correspondant (53 %)
81 923.75 €	38 504.16 €	43 419.59 €

Cette mission d'animation permettra de conforter la politique municipale en faveur de la biodiversité, tout en tenant compte de l'ensemble des activités économiques et sociales présentes sur le site Natura 2000 La Pointe Fauconnière.

Le Conseil Municipal, à l'**UNANIMITE**

Adopte l'exposé qui précède,

Approuve la demande de subvention anticipée auprès de la Région, pour l'animation du site Natura 2000 La Pointe Fauconnière, du 1er juillet 2021 au 30 juin 2024,

Autorise Monsieur le Maire à signer tout document relatif à cette demande de financement et à l'animation du site Natura 2000 La Pointe Fauconnière.

Ainsi fait et délibéré

Les Jour, Mois et An susdits

Pour extrait conforme
Le Maire
Signature électronique
Philippe BARTHELEMY

Accusé de réception en préfecture
20210525-DEL20210513-DE
Date de télétransmission : 27/05/2021
Date de réception préfecture : 27/05/2021